

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Séminaire dédoublé II : La Suisse dans la guerre froide (2HS1166)

| Filières concernées | Nombre d'heures | Validation | Crédits ECTS |
|---|------------------------|----------------------|--------------|
| Pilier principal B A - histoire | Séminaire: 2 ph | cont. continu | 5 |
| Pilier secondaire B A - histoire | Séminaire: 2 ph | cont. continu | 5 |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

Marco Wyss, senior researcher CSS, ETH Zurich, courriel : wyss@sipo.gess.ethz.ch

Objectifs:

- Pratique de la recherche historique sur la base de documents
- Introduction à une critique des sources
- Construction d'une problématique
- Construction d'une bibliographie thématique
- Présentation orale et écrite d'un thème, de manière synthétique et structurée

Contenu:

Ce séminaire examine le rôle de la Suisse dans le système international du début de la Guerre froide. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la Suisse s'est retrouvée relativement isolée sur la scène internationale. Les superpuissances émergentes, les États-Unis et l'Union soviétique, considéraient la Suisse comme un pays profiteuse de la guerre. Elles n'avaient pas de compréhension pour la neutralité, qui avait été discréditée par deux conflits mondiaux consécutifs. La Grande-Bretagne était la seule puissance victorieuse qui avait une certaine compréhension pour la position suisse. Mais seulement dix ans plus tard, la Suisse était très bien intégrée dans le système international de l'après-guerre, et était acceptée des deux côtés du rideau de fer en tant que puissance neutre appartenant au camp occidental. Sur la base de l'analyse de documents de l'époque et de recherches bibliographiques, ce séminaire vise à montrer aux étudiants comment la Suisse a pu passer du statut de « paria » à celui de « neutre occidental ».

Forme de l'évaluation:

- Participation obligatoire aux séances (maximum deux absences)
- Brève présentation orale d'une problématique, d'un plan, d'une bibliographie et de la démarche de recherche (20')
- Présentation orale analytique, dynamique et structurée des résultats de la recherche tenant compte des remarques formulées durant la première présentation (30')
- Rédaction d'un travail écrit - d'une longueur de 8'000 à 10'000 mots (notes de bas de page comprises)- tenant compte du contenu de l'ensemble du séminaire et des remarques formulées lors de la présentation orale. Le document est à rendre en deux exemplaires imprimés la semaine suivant la dernière séance du séminaire. Le texte doit être scientifique, rédigé dans un langage clair et mentionner les sources et emprunts intellectuels.

Pour obtenir les 5 crédits, le séminaire dans son ensemble (oral et écrit) doit être accepté ; une note indicative est attribuée.

Documentation:

Les lectures obligatoires, ainsi qu'une bibliographie, sont disponibles sur Claroline.